

L'honorable M. DOMVILLE : Je propose

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

1. En vertu de l'article 6 du chapitre 101, Edouard VII, un état détaillé des polices déposées entre les mains du surintendant des assurances d'après la liste certifiée ;

2. Le dernier rapport présenté par la Mutual Reserve Life Association de New-York, jusqu'au 31 décembre 1904.

L'honorable M. SCOTT : Je suis informé par le surintendant des assurances que le renseignement demandé est d'un caractère confidentiel, et il ne doit pas être produit au dehors. La compagnie s'y oppose ; mais même s'il était permis de le fournir, plusieurs mois s'écouleraient avant de pouvoir l'obtenir. Il faudrait faire des entrées sur trois cent quatre-vingt feuilles comme celle que j'ai maintenant dans la main, et il faudrait une année pour préparer l'état demandé.

L'honorable M. DOMVILLE : Mon honorable ami permettra sans doute que la présente motion reste en suspens pendant une journée, afin de me permettre d'étudier la question, vu que j'ai quelque chose à dire sur ce sujet.

La motion est laissée en suspens.

#### IMPORTATIONS D'ALUMINIUM.

##### INTERPELLATION ET MOTION.

Est-il à la connaissance du gouvernement que des barres d'aluminium produites en Canada sont expédiées aux Etats-Unis, converties dans ce pays en fil et autres articles, et réimportées en Canada en franchise.

Le gouvernement sait-il que le fil de fer et autres articles exportés du Canada aux Etats-Unis paient un droit de 13 cents par livre—\$260 par tonne?

L'honorable M. SCOTT : Le gouvernement ne sait pas que des articles fabriqués aux Etats-Unis avec des lingots d'aluminium de provenance canadienne sont importés en franchise au Canada, et autrement que le prescrit la loi qui régit le tarif des douanes. L'article 476 du tarif de 1897 autorise l'importation en franchise des articles suivants, savoir :

476. Aluminium ou aluminium en lingots, blocs ou barres, bandelettes, feuilles ou plaques; alumine et chlorure d'aluminium, ou chloralum, sulfate d'alumine et alun en pains; et alun en vrac seulement, moulu ou non.

La provenance de l'aluminium employé dans la fabrication d'articles exportés des

Etats-Unis au Canada (si ce n'est la provenance allemande) n'est pas indiquée dans les entrées faites à la douane en Canada. D'après la loi du tarif des Etats-Unis de 1897, les droits de douane sur l'aluminium, lorsque cet article est exporté aux Etats-Unis, sont comme suit :

172. Aluminium et alliages de toute sorte dans lesquels l'aluminium brut est le principal élément constitutif; huit centins par livre; en plaques, feuilles, barres et baguettes, treize centins par livre.

L'honorable M. DOMVILLE : Je propose

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant :—

L'importation en Canada de l'aluminium—

1. En barres ou en lingots ;
2. En fil, feuilles, ou autre forme ;
3. D'oxyde d'aluminium ;
4. D'alumina.

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Les pays d'importations, les ports d'entrée en Canada, et les pays de production ;

Les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ;

L'aluminium manufacturé, sous quelque forme que ce soit ;

Les pays où il est exporté et les ports d'expédition en Canada ;

Les quantités, exprimées en poids et en valeur ;

Pour les années 1901-1902-1903-1904 jusqu'à la fin de l'année 1904.

Si l'honorable leader de la Chambre le veut bien, je modifierai la présente motion en limitant les renseignements que je demande à l'année 1904 seulement. Je constate qu'un état de cette nature s'étendant jusqu'à la fin de 1903 a été déposé devant nous, l'année dernière, et je voudrais que ma motion ne comprît que l'année 1904.

L'honorable M. SCOTT : Je ne vois aucune objection contre cette demande.

(La motion est ainsi amendée et adoptée.)

#### CRISE MINISTERIELLE EN 1896.

##### INTERPELLATION.

L'honorable M. CLORAN : Avant que les ordres du jour soient appelés, je crois devoir attirer l'attention sur un incident qui a transpiré récemment en dehors de cette Chambre et qui préoccupe actuellement l'opinion publique. Il s'agit de l'un des événements politiques les plus sérieux que notre histoire ait enregistrés. L'opinion publique paraît être divisée sur le sujet. On a mis en circulation des rapports